

REPUBLIQUE FRANCAISE  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE SAONE

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE SAÔNE  
67 rue François Mitterrand  
70170 PORT SUR SAÔNE

SÉANCE DU lundi 29 juin 2015

Nombre de membres : afférents au Bureau	15	Date de la convocation : 22/06/2015
en exercice	15	Date d'affichage : 02/07/2015
qui ont délibéré	13	

L'an deux mil quinze, le 29 juin 2015, à 18 h 30, les membres composant le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Terres de Saône se sont réunis à la salle de réunion de la Communauté de Communes à Port-sur-Saône, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MARIOT.

**Etaient présents, M. Mmes les membres du Bureau de la Communauté de Communes de Terres de Saône :**  
MARIOT Jean-Paul, BERTIN Jean-Marie, CORNUEZ Michel, GEORGES Daniel, MADIOT Eric, JACHEZ Roland, LALLEMAND Jacques, CUNY Charles, HUGEDET Didier, SIBILLE Jean-Marie, LEOUBE Gérard, GARRET Yves, TISSERAND Franck.

**Absent(e)s excusé(e)s :** FRANCK-GRANDIDIER Isabelle, SIMONEL Luc.

Jean-Marie BERTIN a été désigné comme secrétaire de séance.

**1. NON ADHESION A L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE POUR L'ANNEE 2015**

Par courrier de l'Ecole Départementale de Musique en date du 8 décembre 2014, il nous a été demandé de reporter notre décision d'adhésion à l'issue des conclusions de leur groupe de travail qui devait faire apparaître leurs nouvelles orientations et missions.

Le Président informe l'assemblée qu'aucun document ne nous est jamais parvenu et en conséquence, demande au bureau de la non-adhésion de la Communauté de Communes Terres de Saône pour l'année 2015 à l'Ecole Départementale de Musique.

Le bureau communautaire approuve à l'unanimité cette décision.

**2. PORTES OUVERTES PISCINE COMMUNAUTAIRE – GRATUITE POUR TOUS LE SAMEDI 4 JUILLET 2015**

Le Président et le vice-président en charge de la piscine communautaire exposent aux membres de bureau qu'il faudrait faire une journée portes ouvertes à la piscine communautaire avec accès gratuit pour tous l'espace d'une journée.

Cette journée permettrait de lancer la saison estivale 2015.

Le président propose que cette journée soit le Samedi 4 juillet 2015.

Le bureau communautaire approuve à l'unanimité cette décision.